

Une affaire immobilière et judiciaire qui dure depuis plus de dix ans

Les pelleteuses attaquent la ferme Montsouris

A dieu veaux, vaches, cochons et couvées! Les pelleteuses sont entrées dans la ferme Montsouris, au 26, rue de la Tombe-Issoire (XIV^e). « Le promoteur n'a pas perdu de temps, déplore Thomas Dufresne, du collectif de Port-Mahon. Les ouvriers de la Soférim sont à pied d'œuvre pour des travaux de démolition. » Voilà qui ne va pas arranger cette affaire immobilière et judiciaire qui dure depuis plus de dix ans entre défenseurs des vestiges de cette dernière exploitation agricole de Paris — dont le sous-sol renferme des carrières médiévales classées aux Monuments historiques —, promoteur et Ville.

■ Les écologistes voulaient le rachat du site par la Ville

Les pelleteuses ont mis en colère Christophe Najdovski. Le candidat (EELV) à la mairie de Paris dénonce des « travaux en contradiction flagrante avec les décisions récentes du Conseil de Paris ». A l'origine de cette histoire, une opération immobilière. La Soférim rachète en 2003



La ferme Montsouris (XIV^e), lundi. Les ouvriers de la Soférim ont entamé les travaux de démolition. (DR.)

ce terrain agricole pour y construire des immeubles de 8 étages. En novembre, la mairie de Paris propose de racheter une partie du site, à savoir une grange délabrée et un petit

pavillon de maître XIX^e, le tout pour 6 M€. « Un beau cadeau à la Soférim. Cela lui donne l'argent pour les travaux », ironise Thomas Dufresne. Au dernier Conseil de Paris, les élus écologistes demandent à ce que la Ville rachète tout le site afin de le préserver. Traduisez : « exit l'opération immobilière de la Soférim ». Ils demandent également à ce que le site fasse l'objet de fouilles archéologiques préventives. Ce qui a été accepté avant Noël par Danièle Pourtaud, l'adjointe au patrimoine.

Thomas Dufresne dénonce « le grand écart » de la mairie qui dit vouloir préserver le site, mais qui donne en même temps au promoteur, une autorisation de démolir. Les élus écologistes demandent « à ce que les engagements pris pour préserver le site soient tenus et que les travaux soient immédiatement stoppés ».

En mairie, Danièle Pourtaud tente de se défendre. « Nous avons écrit comme nous nous y étions engagés à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). »

CÉLINE CAREZ